



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

“

Lieu de dialogue
citoyen où poussent
des idées nouvelles
pour améliorer
la qualité de vie
des habitants
aujourd'hui et demain !

Territoire

Le Pôle métropolitain Loire Angers

**COMMUNAUTÉ URBAINE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE**
299 476 HABITANTS

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANJOU LOIR ET SARTHE**
27 873 HABITANTS

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE**
56 389 HABITANTS

3 intercommunalités réfléchissent ensemble à l'aménagement et au développement durables de leurs territoires et trouvent des réponses communes aux transformations économiques, sociales, environnementales.

68
COMMUNES

383 738
HABITANTS

1700
KM²

Rôle

Le Conseil de développement Loire Angers

Outil de **démocratie participative**, à l'échelle du **bassin de vie angevin**, le **Conseil de développement** favorise **le dialogue** entre toutes les composantes de **la société civile** et les invite à réfléchir ensemble aux **grands enjeux** qui concernent **l'avenir du territoire**.

APPORTER UN REGARD CITOYEN, COMPLÉMENTAIRE AUX EXPERTISES TECHNIQUES MOBILISÉES PAR LES ÉLUS, DANS LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Composition

Le Conseil de développement Loire Angers



Unique instance de concertation à l'échelle intercommunale,
le Conseil de développement rassemble **les principaux acteurs économiques,**
éducatifs, sociaux, environnementaux présents localement.

De tous horizons, **les femmes et les hommes** qui y participent bénévolement
sont **impliqués dans la vie locale** et **sans mandat politique.**



Composition

Le Conseil de développement Loire Angers

1 PRÉSIDENT
BUREAU
ASSEMBLÉE

124

MEMBRES ISSUS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

3 VICE-PRÉSIDENTS
«TERRITOIRE»

3
MEMBRES DE DROIT

90
ORGANISATIONS

30
PERSONNES PHYSIQUES

CHAQUE ANNÉE, DES HABITANTS SONT INVITÉS À PRENDRE PART À LA RÉFLEXION EN TANT QUE CITOYENS ASSOCIÉS

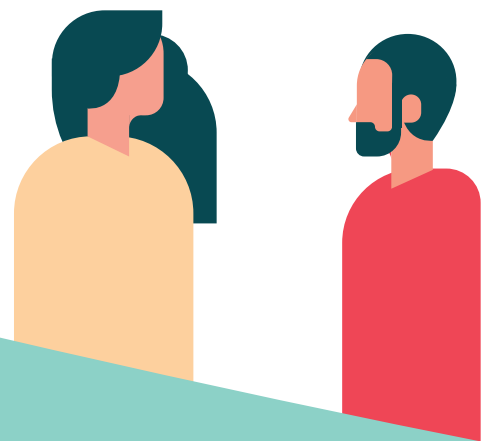
LES MEMBRES SONT DÉSIGNÉS POUR UN MANDAT DE 3 ANS RENOUELABLE, À L'ISSUE D'UN APPEL À CANDIDATURE

Missions

Le Conseil de développement Loire Angers

SE RENCONTRER ÉCHANGER

autour des questions relatives **au territoire angevin et à ses habitants.**



DÉBATTRE

exprimer des **points de vue** et apporter une **expertise**, dans un **dialogue libre** et sans enjeux de pouvoirs.



CONSTRUIRE

collectivement **des avis** et **des propositions** sur les **politiques** et **projets** portés par les **collectivités territoriales** du **Pôle métropolitain Loire Angers.**



PORTER

des **idées nouvelles** et des **pistes de réflexion décalées** sur les **défis à relever** et les **projets à conduire** pour développer **durablement** le territoire.

Sujets

Le Conseil de développement Loire Angers

**Emploi, mobilité, numérique, logement, climat,
transition énergétique, lutte contre la précarité, santé,
développement urbain...**

Les avis et propositions du Conseil de développement
concernent toutes les thématiques structurantes du territoire.



Fonctionnement

Le Conseil de développement Loire Angers



Contributions

Les avis et propositions du Conseil de développement Loire Angers sont le fruit d'une réflexion collective menée en groupes de travail. À l'issue d'un débat et d'un vote en Assemblée plénière, ils sont diffusés auprès des élus comme des autres acteurs locaux compétents pour prendre des décisions et mettre en œuvre ces propositions citoyennes.



RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS SUR
CONSEIL-DEV-LOIRE.ANGERS.FR



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT loire angers

Contacts

conseil-developpement@angersloiremetropole.fr

02 41 05 51 81

CONSEIL-DEV-LOIRE.ANGERS.FR

